

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	45

CONVOCAATION

Datée	du 28/09/23
Affichée	le 28/09/23

OBJET

Complexe culturel :  
approbation du nouveau bilan  
d'opération

Séance du 05 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 septembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Didier DEMONCHEAUX a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Nicole MOUGEL, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

**Représentés :** Pierre DUFAY représenté par François SAUNOIS  
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL  
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

**Pouvoirs :**

Pascal SUARD a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN  
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET  
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean SELLIER  
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

**Absents excusés :** Philippe THOURET  
Nadège TROUILLET  
François HUREL  
François CARBONELL

**Absents :** Nathalie RIBAUT  
Jacky DE TAEVERNIER

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire avait approuvé le 31 mars 2022, un premier bilan d'opération modifié. Les augmentations de dépenses étaient liées en grande partie aux effets de la défaillance de l'entreprise de gros œuvre, ainsi que des révisions de prix intervenues dans le contexte inflationniste.

Malgré le maintien de provisions pour aléas et révisions de prix dans ce dernier bilan, il est nécessaire, alors que le chantier est désormais achevé, de voter un dernier bilan d'opération. Cela permettra à la SHEMA, mandataire, de régler les dernières factures des entreprises.

COMPLEXE CULTUREL		3
NATURE DES DEPENSES	Dernier bilan - HT A approuver	
<b>Etudes préalables et études juridiques</b>		<b>54 758</b>
Maîtrise d'oeuvre (base, avenant 2018)	1 006 392	
Maîtrise d'oeuvre dévoiement de réseaux avant branchements	8 331	
Contrôle Technique	21 770	
Honoraires juridiques contentieux	30 000	
SPS	11 160	
Géomètre ( DA, déclassement, règlement d'immeuble..)	3 500	
<b>Honoraires et frais d'environnement</b>		<b>1 081 153</b>
<b>Travaux</b>		<b>7 116 325</b>
Mobiliers, Signalétique	70 966	
Concessionnaires/Branchements	164 636	
Aléas de travaux	40 000	
Révision de prix ultérieures	0	
<b>Sous-total - Travaux</b>		<b>7 391 927</b>
Frais divers (appel d'offres, repro, constat huissier..)	40 126	
Assurances (DO/CNR/TRC)	111 773	
Taxes sur Permis de construire	40 066	
Rémunération Mandataire + frais de publicité	191 922	
<b>Frais divers dont mandataire</b>		<b>383 887</b>
<b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES</b>		<b>8 911 725</b>
		<b>3</b>
NATURE DES RECETTES	Dernier bilan - HT A approuver	
DETR	1 100 000	
FSIL	1 003 747	
Région	1 020 000	
Département	250 000	
Fonds de concours Ville	1 200 000	
Participations externes dévoiement des réseaux	110 000	
Centre National du Cinéma	480 000	
Prise en charge assurance attendue	40 000	
<b>TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES</b>		<b>5 203 747 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>		<b>3 707 978 €</b>

**Jean SELLIER et Philippe VAN-HOORNE ne prennent pas part au vote.**

- Vu la délibération n° 2020-02-20-030 du 20 février 2020 validant le bilan financier prévisionnel porté à 7 832 686 € HT pour la construction du complexe culturel,
- Vu la délibération n° 2022-03-31-076 du 31 mars 2022 validant le bilan financier prévisionnel porté à 8 489 847 € HT pour la construction du complexe culturel,
- Considérant la nécessité que le conseil communautaire se prononce sur le nouveau bilan d'opération,

Acte reçu en Préfecture 12 OCT. 2023  
Publié en ligne 12 OCT. 2023  
Certifié exécutoire

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** le bilan financier prévisionnel pour la construction du complexe culturel porté à 8 911 725 € HT soit 10 663 702 € TTC,
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire de l'opération et Monsieur le Président, à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne conduite de l'opération,
- **DIT** que les crédits seront affectés à l'opération par les services, par prélèvements de crédits au même chapitre sur des opérations non engagées.

Le Président,  
Jean SELLIER

**VOTE : UNANIMITE**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

